



**HAL**  
open science

## Mobiliser la recherche pour penser autrement nos pratiques et l'avenir de l'ESR

Romain Pierronnet

► **To cite this version:**

Romain Pierronnet. Mobiliser la recherche pour penser autrement nos pratiques et l'avenir de l'ESR. 2024. hal-04407752

**HAL Id: hal-04407752**

**<https://hal.science/hal-04407752v1>**

Submitted on 21 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Mobiliser la recherche pour penser autrement nos pratiques et l'avenir de l'ESR » (R. Pierronnet)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Analyse n°312211 - Publié le 17/01/2024 à 16:55



© Ville de Nancy



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Donner à voir la richesse d'un matériau, de notions, de résultats et de questionnements de la recherche en management public consacrée au secteur de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche). » C'est ce que propose [Romain Pierronnet](#), docteur en sciences de gestion et chargé d'appui à la politique scientifique du [Cerefige \(Centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises\)](#) (Université de Lorraine), dans une première chronique pour News Tank, le 17/01/2023.

« Il existe une recherche en sciences sociales qui pourrait être davantage connue et mobilisée par les organisations académiques et leurs professionnels », souligne celui qui est également chargé de mission scientifique à l'[Ofis \(Office français de l'intégrité scientifique\)](#).

« Parce que l'exercice de la recherche en sciences sociales permet d'offrir recul et réflexivité supplémentaires aux regards des décideurs et des professionnels du secteur, nous vous proposons donc de rendre compte de ces travaux et de leurs apports, en partant plus particulièrement — dans un premier temps, en tous cas — des travaux menés dans la recherche en management public. »

### Des transformations fortes à éclairer par la recherche en management public

Il existe une recherche en sciences sociales qui pourrait être davantage connue et mobilisée par les organisations académiques et leurs professionnels. C'est en partant de ce constat que nous avons convenu, avec la rédaction de *News Tank éducation et recherche*, de vous proposer une série de nouvelles chroniques dont voici la première.

À l'opposé de clichés qui présenteraient le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche comme immobiliste ou rétif à toute tentative de réforme, ses acteurs peuvent a contrario témoigner du nombre conséquent de transformations qu'ils ont à gérer, ce dont News Tank se fait d'ailleurs quotidiennement l'écho.

Chaque jour également, les femmes et les hommes qui travaillent dans nos organisations échangent sur leurs pratiques à l'aune de leurs expériences respectives, en tant que professionnels de l'ESR et de ses métiers.

Parce que l'exercice de la recherche en sciences sociales permet d'offrir recul et réflexivité supplémentaires aux regards des décideurs et des professionnels du secteur, nous vous proposons donc de rendre compte de ces travaux et de leurs apports, en partant plus particulièrement — dans un premier temps, en tous cas — des travaux menés dans la recherche en management public.

## Où sont conduites les recherches sur l'ESR ?

En France, ces travaux sont notamment fédérés dans le cadre de l'~~Airmap (Association internationale de recherche en management public)~~ (Association internationale de recherche en management public) et diffusés dans le cadre de revues disciplinaires qui peuvent être généralistes (dans le cadre global de la recherche en sciences de gestion et du management) ou plus spécifiquement ciblées sur le secteur public, dont l'éducation et l'ESR forment un sous-ensemble de politiques publiques et de pratiques professionnelles.

Comme nous le verrons dans de futures chroniques, les pratiques managériales du secteur sont forgées à l'aune de celles de l'ensemble de la fonction publique, ce qui invite à les questionner non seulement dans leur contexte « métier » mais aussi dans une systémique plus vaste, à l'échelle de l'ensemble du secteur public (avec des réformes globales) voire encore au-delà, compte tenu par exemple de l'impact d'évolutions technologiques et/ou socio-économiques.

Ceci n'empêche pas qu'il y a bien un sens à focaliser des recherches sur le secteur de l'ESR, certains chercheurs en faisant même leur terrain de recherche privilégié.

## Une portée large

Se focaliser sur nos organisations n'interdit pas pour autant d'en tirer des éléments d'analyse et de compréhension plus vastes, à portée plus large.

Ainsi, si le colloque annuel de l'~~Airmap~~ propose chaque année un atelier dédié au management public du secteur éducatif et de l'ESR, des contributions sur le secteur académique peuvent également trouver leur place dans d'autres ateliers, par exemple dans des thématiques classiques en management comme le contrôle de gestion ou la gestion de ressources humaines, ou dans le cadre d'enjeux managériaux intersectoriels comme la digitalisation ou la territorialisation.

Nous pourrions également rendre compte de travaux dans d'autres disciplines comme la sociologie, les sciences politiques ou les sciences de l'éducation, ou encore des activités menées dans le cadre du Résup (Réseau d'études sur l'enseignement supérieur).

Ces travaux ont également un pendant international, certains établissements disposant d'un département de recherche dédié sur le secteur de l'ESR comme à Stanford ou à ~~UCLA (Université de Californie à Los Angeles)~~ (Université de Californie à Los Angeles), avec des revues internationales comme Tertiary education and management, Research in higher education ou le Journal of higher education policy and management.

## Professionnels et chercheurs réunis

Bien entendu, de nombreuses occasions et initiatives permettent déjà d'associer les chercheurs qui s'intéressent à l'ESR aux professionnels qui en font fonctionner les organisations.

C'est par exemple le cas à l'occasion d'échanges praticiens-chercheurs dans les réseaux professionnels dont le développement a été catalysé après la loi ~~LRU (Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU ou loi Pécresse du nom de la ministre Valérie Pécresse), appelée loi d'autonomie des universités du 10/08/2007 adoptée sous le gouvernement Fillon)~~ de 2007, ou lors des formations « métiers » proposées par l'~~IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation)~~ ou l'~~Amue (Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche)~~. Les travaux de l'~~Igésr (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche)~~ citent parfois des travaux de recherche à l'appui de leurs rapports.

Plus récemment encore, le développement des ~~Cofra (Conventions de formation par la recherche en administration)~~ (sur le modèle des ~~Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche)~~) constitue également une initiative intéressante... dont il convient néanmoins de signaler que les deux dispositifs excluent les établissements d'ESR comme bénéficiaires en tant qu'employeurs des doctorants lauréats de ces dispositifs.

## Des chroniques à venir

Dans cette chronique inaugurale, il ne s'agit donc pas d'être exhaustif mais plutôt de donner à voir la richesse d'un matériau, de notions, de résultats et de questionnements qui ne demandent qu'à être connus, saisis et mobilisés plus fréquemment, sans pour autant ignorer des initiatives existantes et que nous pourrions également partager.

En guise de *teasing*, notre prochaine chronique permettra par exemple et pour commencer, de dresser un portrait plus précis de l'~~Airmap~~.

**Enfin, cette chronique est ouverte aux chercheurs dont les travaux pourraient contribuer à son projet (voir encadré)!**

## Vous souhaitez contribuer à cette série de chroniques ?

---

Si vous souhaitez partager des travaux de recherche dédiés aux questions éducatives ou d'enseignement supérieur, contactez Romain Pierronnet (romain.pierronnet@univ-lorraine.fr) ou Théo Haberbusch, directeur de la rédaction de News Tank (theo.haberbusch@newstank.com).



## Romain Pierronnet

---

**Chargé de mission scientifique @ Office français de l'intégrité scientifique (Ofis)**

**Chargé d'appui à la politique scientifique @ Cerefige (Centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises, Université de Lorraine)**

---

### Parcours

Depuis septembre 2023	<a href="#">Office français de l'intégrité scientifique (Ofis)</a> Chargé de mission scientifique
Depuis septembre 2021	<b>Cerefige (Centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises, Université de Lorraine)</b> Chargé d'appui à la politique scientifique
Depuis novembre 2022	<a href="#">Université de Lorraine</a> Chargé de mission « Système d'information Recherche, Algorithmes et Codes Sources »
Avril 2018 - décembre 2021	<b>Institut de Recherche en Gestion</b> Chercheur associé
Mai 2014 - août 2021	<b>Adoc Métis</b> Consultant - Chercheur
Mars 2018 - juin 2020	<b>Ville de Nancy</b> Adjoint au Maire délégué au Numérique, à l'Education et aux écoles
Avril 2014 - juin 2020	<b>Métropole du Grand Nancy</b> Conseiller métropolitain délégué à la Recherche, à l'Enseignement Supérieur, à la Vie Etudiante
Juillet 2009 - septembre 2011	<b>Université Henri Poincaré</b> Vice-Président Etudiant

---

### Établissement & diplôme

-  
**Université de Lorraine**  
Maîtrise de mathématiques

Mai 2014 - avril 2018

Université Paris Est  
Doctorat en sciences de gestion

Septembre 2011 - septembre 2012

Université Paris Est Créteil  
Master Développement et Management des Universités

---

Fiche n° 12499, créée le 15/07/2015 à 21:19 - Màj le 17/01/2024 à 11:27

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »